

Montreuil, le 11 février 2014

Aux membres de la CE,  
Aux organisations

Chères Camarades, Chers Camarades,

Le temps passe et le 4 décembre, date des élections générales dans la Fonction publique se rapproche à grand pas.

Il ne reste déjà plus que 8 mois pour constituer et déposer des listes de candidats pour toutes les instances qui vont être renouvelées.

Vous avez déjà pris la mesure de l'importance de ces élections pour la représentativité de notre CGT et commencé activement la préparation de ces élections.

Consciente de ces enjeux, la CGT a mis en place un groupe de travail confédéral et a impulsé, dans toutes les unions départementales, la mise en place de collectifs Fonction publique élections 2014. Un espace dédié doit tout prochainement être mis en place sur le site confédéral et du matériel sera mis à disposition des organisations.

Pour permettre une mutualisation de la campagne dans les territoires et apporter une aide aux secteurs qui connaîtraient des difficultés, il est important que les bases départementales de chaque syndicat prennent contact avec leur union départementale.

Pour le versant État, des concertations sont en cours dans tous les ministères pour définir les modalités de l'élection et de la campagne électorale. Ce sont des arrêtés ministériels qui, dans les prochaines semaines vont déterminer la liste et l'assiette électorale des comités techniques centraux et de proximité, le nombre de siège à pourvoir et donc le nombre de candidats à présenter ainsi que le mode de composition de ces CT : élection directe sur sigle ou sur liste, agrégation ou isolement des résultats de certains scrutins.

Pour aider ses composantes à toutes les étapes du processus, l'UGFF a adopté le dispositif suivant :

1 – un groupe de suivi composé de représentant de tous les syndicats affiliés est mis en place. Ce groupe de travail est piloté par Vincent BLOUET ([vblouet@ugff.cgt.fr](mailto:vblouet@ugff.cgt.fr)), Stéphane JULIEN ([julien.stephane@gmail.com](mailto:julien.stephane@gmail.com)) étant responsable de la communication et Christophe DELECOURT ([c.delecourt@wanadoo.fr](mailto:c.delecourt@wanadoo.fr)) de la coordination pour les Directions Départementales Interministérielles.

Pour la constitution de ce groupe de suivi les syndicats qui ne l'ont pas encore fait sont invités à nous transmettre les coordonnées du ou des camarades en charge, au niveau national, du suivi des élections dans leur organisation.

Ce groupe de suivi est chargé de collecter et diffuser l'ensemble des textes officiels (compte rendu de réunion, projet d'arrêté, projet d'accord sur les moyens accordés aux OS) et les expressions de vos syndicats.

La mise à disposition de ces informations doit permettre la mutualisation entre nos composantes de tous les éléments relatifs au processus électoral et à la campagne.

L'UGFF met par ailleurs à disposition une série de documentation militante consultable sur le site de l'UGFF dans une rubrique « élections 2014 ». Cette documentation est accessible soit par l'espace militant soit en accès direct à cette adresse : <http://www.ugff.cgt.fr/spip.php?rubrique534>.

Et plus particulièrement, pour la **doc militante**, cette adresse : <http://www.ugff.cgt.fr/spip.php?rubrique546>.

**Attention** : ces documents demeurent à destination de nos militant-e-s. Aussi, cet espace est accessible par un login : UGFF-CGT et un mot de passe : militant. Ces codes ne doivent pas être divulgués.

2-En complément, l'UGFF organise trois sessions de formation syndicale (de deux jours, sur Paris) à destination des camarades du versant Etat de la FP qui suivent le dossier élection/vie syndicale, ou bien qui se destinent à re-dispenser cette formation, dans leur organisation (professionnelle ou territoriale). Ce stage est intitulé « Election, Représentativité, Dialogue Social » (ERDS). Il permettra aux camarades d'appréhender de manière globale les enjeux liés à ces élections : la fin de la période transitoire des accords de Bercy et la mise en œuvre des accords majoritaires ; la représentativité des organisations syndicales à partir de ces élections ; la préparation de ces élections. Les frais des camarades de l'Etat, dont les candidatures seront proposées par leur structure CGT, seront pris en charge par l'UGFF selon son barème en vigueur. Vous trouverez toutes les modalités d'inscription [en cliquant sur ce lien](#).

En espérant que ce dispositif correspond à vos besoins et en demeurant disponible pour toute information complémentaire recevez chères camarades et chers Camarades nos meilleurs sentiments fraternels.

Pour la CGT,  
Vincent BLOUET